

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 12 Février 2021,

Point de situation épidémiologique et variants en Dordogne

L'ARS Nouvelle-Aquitaine et la Préfecture de Dordogne suivent avec attention la situation épidémiologique de la Dordogne afin de mettre en place des mesures de surveillance et de gestion renforcées.

En effet, le département de la Dordogne présente le taux d'incidence le plus élevé de la région avec 207 cas pour 100 000 habitants contre une moyenne régionale de 133 cas pour 100 000 habitants. Bien que celui-ci ait significativement baissé cette semaine (-69 points), la situation reste préoccupante, notamment du fait d'une circulation des variants plus marquée qu'ailleurs dans la région.

Plusieurs foyers et cas isolés détectés en Dordogne

160 cas de variants ont été identifiés dans le département à ce jour : les 2/3 seraient en lien avec un établissement de santé, un EMS (Etablissement médico-sociaux) ou une collectivité et le 1/3 restant seraient des cas en population générale.

Le nord du département, notamment la ville de Nontron, est plus particulièrement concernée par cette circulation de variants.

Mais l'ensemble du département doit être considéré comme à risque de diffusion de ces souches potentiellement plus contagieuses.

La priorité : se faire tester et respecter les mesures barrières

L'ARS et la Préfecture encouragent la population à se faire tester. Les capacités de dépistage du département sont importantes et bien réparties sur le territoire. Dès suspicion d'un contact à risque ou bien, dès l'apparition de symptômes de COVID-19, il faut impérativement se faire tester et respecter strictement les consignes d'isolement.

De plus, les mesures de prévention et de distanciation sociale restent essentielles. En effet, le maintien des mesures de prévention individuelles, même dans la sphère privée, associées aux mesures collectives, permettent de freiner la circulation du virus SARS-CoV-2 et d'en réduire l'impact sur le système de soins et la mortalité.

L'utilisation des outils numériques (Appli TousAntiCovid) est également recommandée afin de renforcer les mesures de contact-tracing et d'isolement rapide.

La stratégie « Tester – Alerter – Protéger » renforcée face aux variants

Une stratégie complémentaire de test

Tout test PCR ou antigénique positif fait l'objet d'une seconde analyse par PCR de criblage. L'objectif est de distinguer les variants britanniques, sud-africains et brésiliens. Il est ensuite possible de réaliser un séquençage avec les laboratoires de la région équipés ou le CNR (Centre National de Référence).

Identifier les chaînes de transmission pour alerter

Une enquête approfondie est réalisée avec la CPAM et Santé publique France.

Les opérations de *tracing* et d'isolement continuent d'être déclenchées dès réception du résultat du test de première intention, sans attendre les résultats de la RT-PCR de criblage. Les dispositifs de renforcement lors d'une contamination par variant sont déclenchés à la réception du résultat de la PCR de criblage. La priorité demeure l'isolement sans délai des cas et l'alerte rapide de leurs contacts.

Il est demandé à l'ensemble des contacts à risque identifiés de prévenir eux-mêmes les personnes avec qui elles ont été en contact à risque (auto-tracing) afin que ces dernières puissent renforcer l'application des mesures barrières et limiter leurs contacts le plus précocement possible.

Intensification du suivi du respect de l'isolement des personnes porteuses d'une variante

Pour les trois variantes, la priorité est donnée à la mise en œuvre d'un isolement précoce et bien respecté.

Les personnes contacts à risque et les personnes suspectées ou confirmées d'une contamination par variant font l'objet d'un suivi renforcé :

- Les visites à domicile par des infirmier.e.s sont systématiquement proposées ;
- Ainsi qu'une offre spécifique d'hébergement pour les personnes dont la situation personnelle laisse présager un fort risque de propagation.

Pour les variantes dites « sud-africaine et brésilienne », la durée d'isolement est portée à 10 jours.

Pour les cas positifs, au bout de ces 10 jours, et en l'absence de fièvre depuis plus de 48h pour les patients symptomatiques, **la levée de l'isolement est conditionnée à l'obtention d'un résultat de test négatif.** Si le test est positif, l'isolement est prolongé de 7 jours après le résultat.